



PROCOLE

ORGANISER UN ÉVÉNEMENT PENDANT LA PANDÉMIE DE COVID-19

Table des matières

A. INTRODUCTION	3
B. CONDITIONS PRÉALABLES À LA CONDUITE D'UN ÉVÉNEMENT DE LA FFSG	4
C. ÉVALUATION DES RISQUES	4
D. REFERENT COVID-19	4
E. RESTRICTIONS GÉNÉRALES	4
1- Mesures hygiéniques.....	4
2- Port du masque.....	6
3- Distanciation physique.....	6
4- Événements sociaux.....	7
5- Équipe sanitaire / désinfection.....	7
6- Dossier d'informations Covid-19.....	7
F. TRANSPORT OFFICIEL	8
G. ACCREDITATIONS	8
H. SUR LE LIEU DE L'ÉVÉNEMENT	9
1. Skating Lounge.....	9
2. Salles de réception.....	10
3. Salles médicales.....	10
4. Poste de contrôle anti-dopage.....	10
5. Médias, salle de presse et salle de conférence.....	10
6. Zone mixte.....	11
7. Zone de compétition.....	11
8. Entraînement.....	11

I. SALLE MÉDICALE	12
J. HÔTEL / HÉBERGEMENT	13
1. Chambre.....	13
2. Salle à manger / Restaurant.....	13
K. CEREMONIES	13
1. Cérémonie d'ouverture	13
2. Cérémonie de remise des prix	13
L. BÉNÉVOLES	14
M. OFFICIELS D'ARBITRAGE	14
1. Recommandations applicables à toutes les disciplines.....	14
2. Recommandations spécifiques au ballet sur glace.....	17
3. Recommandations spécifiques au curling.....	17
4. Recommandations spécifiques aux disciplines d'expression.....	17
5. Recommandations spécifiques aux sports extrêmes.....	19
6. Recommandations spécifiques au patinage de vitesse.....	19
N. POLITIQUE DE RAPPORT ET PLAN D'ACTION EN CAS DE MALADIE DU PARTICIPANT	19

AVANT-PROPOS

La FFSG reconnaît qu'avec l'étendue de la pandémie, une éventuelle deuxième vague et le fait qu'il n'y ait pour l'instant aucun vaccin ou médicament disponible, la situation reste fragile et imprévisible. Les évolutions rapides de la pandémie de Covid-19 nous obligent à surveiller en permanence la situation afin de s'adapter au mieux et garantir la sécurité de tous lors de nos événements. Il est actuellement extrêmement difficile de planifier et de coordonner chaque aspect d'un événement afin d'assurer la sécurité des participants. Le risque de transmission du virus lors d'événements en intérieur est plus élevé que sur des événements en extérieur.

La santé et la sécurité de tous les participants aux événements de la FFSG, qu'il s'agisse des athlètes, des membres de l'équipe d'organisation, des officiels, des bénévoles, des prestataires de services, des médias et des spectateurs sont la priorité. Il est important pour tous les acteurs du sport de respecter le protocole sanitaire afin que la compétition puisse se dérouler dans les meilleures conditions possibles. D'avance, un grand merci aux organisateurs et aux services médicaux pour leur engagement en vue de l'organisation des événements fédéraux.

A- INTRODUCTION

Ces directives FFSG décrivent les mesures sanitaires minimales qui doivent être mises en place pour accueillir un événement pendant la pandémie de COVID-19.

Les présentes directives ne remplacent en aucun cas les recommandations nationales qui doivent être intégralement mises en œuvre, plus particulièrement en ce qui concerne la distance physique. Pour l'heure, elle est d'un minimum de 1 mètre mais ça peut varier selon les mesures annoncées, tout comme le nombre de personnes autorisées à se rassembler.

Les instructions et les exigences sanitaires décrites dans ce document seront continuellement mises à jour si nécessaire, et chaque personne accréditée doit se conformer pleinement à la politique respective ou à tout conseil supplémentaire donné par l'équipe de coordination des événements de la FFSG et / ou un membre de la commission médicale de la FFSG, sur site.

Pour des raisons de sécurité, toutes les personnes accréditées sont priées de rester uniquement dans les lieux officiels de l'événement (patinoire/halle de curling/piste de glace, hôtel, transport officiel, etc.) pour éviter d'augmenter le risque de contamination.

De manière générale, le nombre d'accréditations par équipe sportive et pour l'organisation (y compris les bénévoles, les officiels et les représentants de la FFSG) doit être fixé au minimum.

B- CONDITIONS PRÉALABLES À LA CONDUITE D'UN ÉVÉNEMENT DE LA FFSG

Les étapes / critères suivants doivent être remplis pour organiser un événement FFSG:

1. Le plan de santé pour la compétition doit être approuvé par les autorités locales de santé publique et partagé avec la FFSG. Une coopération étroite entre le comité d'organisation (CO) et les autorités locales de santé publique est nécessaire.
2. Le comité d'organisation doit connaître le protocole de suivi pour :
 - a) une personne présentant des symptômes
 - b) un test positif
 - c) les conséquences pour les autres lors de la compétition pour a) et b)
 - d) savoir qui est en mesure de traiter, de suivre des cas avérés et qui en assume les coûts.
3. Le CO et tous les participants à l'événement doivent se conformer pleinement aux directives Covid-19 de la FFSG
4. Les participants à l'événement doivent avoir une assurance ou connaître l'état de leur assurance

En outre, il est fortement recommandé que chaque participant soit régulièrement testé, en particulier avant de prendre part à un événement.

C- ÉVALUATION DES RISQUES

Veillez prendre régulièrement connaissance des publications du Ministère des Solidarités et de la Santé : <https://solidarites-sante.gouv.fr/soins-et-maladies/maladies/maladies-infectieuses/coronavirus/>

D- REFERENT COVID-19

Un responsable COVID-19 au sein de la fédération a été nommé : Frédérique BLANCON (Directrice Technique Nationale) est notre référente Covid-19. Elle assurera le lien entre les autorités publiques et le CO. Elle pourra nommer un responsable COVID-19 pour chaque événement, sur place.

La référente COVID-19 et le responsable COVID-19 du CO assureront le lien pour toutes les questions liées à ces directives et à tout résultat lié au COVID-19.

E- RESTRICTIONS GÉNÉRALES

1- Mesures hygiéniques

Chaque personne accréditée doit suivre les principes de base indiqués ci-dessous :



**Se laver régulièrement
les mains ou utiliser une
solution hydro-alcoolique**



**Tousser ou éternuer
dans son coude
ou dans un mouchoir**



**Saluer
sans serrer la main
et arrêter les embrassades**



**Respecter une distance
d'au moins un mètre
avec les autres**



**Se moucher dans
un mouchoir à usage unique
puis le jeter**



**Eviter
de se toucher
le visage**



Port du masque obligatoire pour les plus de 11 ans



**Restez à la maison si
vous ressentez des
symptômes !**

Les équipements ou outils ne doivent pas être partagés, si possible. Si cela ne peut être évité, veuillez vous assurer que l'utilisateur s'est désinfecté les mains avant et après l'utilisation et a désinfecté ensuite l'équipement ou l'outil.

Faites attention aux objets fréquemment touchés, tels que les poignées de porte, les claviers, les téléphones portables et les surfaces dures comme les tables, les éviers, les toilettes et désinfectez-les régulièrement.

Les organisateurs doivent fournir suffisamment de désinfectant pour les mains (gel hydro alcooliques ou solutions similaires selon les exigences du Ministère de la Santé) à plusieurs endroits, dans tous les lieux officiels de l'événement (piste(s) de glace, transport officiel, hôtel(s) officiel(s), etc.) et vérifier la gestion des déchets et le plan de nettoyage.

Les portes des bureaux et des locaux devraient rester ouvertes, si possible, et les pièces devraient être régulièrement aérées et ventilées à l'air frais.

Des savons liquides doivent être fournis dans les salles de bain ou toilettes au lieu des pains de savon.

Les athlètes doivent apporter leur propre bouteille d'eau ou gourde, mais il faut leur rappeler de ne pas toucher la sortie d'eau lors du remplissage de la bouteille.

Le CO doit organiser des contrôles quotidiens de la température corporelle avec des thermomètres sans contact pour toutes les personnes accréditées.

2- Port du masque

Chaque personne accréditée DOIT porter un masque à tout moment dans les lieux officiels de l'événement, ce qui comprend :

- Piste(s) de glace
- Transport officiel
- Hôtel (s) officiel (s)

Ils doivent être en tissu répondant aux spécifications de la norme AFNOR S76-001 ou à usage médical pour les personnes à risque de forme grave. Il doit couvrir le nez et la bouche.

Quand vous ne portez pas le masque, il doit être protégé dans un contenant / sac séparé qui protège le masque du contact avec d'autres surfaces. Les masques portés doivent être régulièrement remplacés par de nouveaux (ou lavés en cas de masque multi-usage).

Les athlètes peuvent enlever leur masque lors des différents temps de compétition : échauffement - entraînement – passage sur la patinoire/halle de curling/piste de glace.

Le port du masque est obligatoire pour tout entraîneur. Il doit lui couvrir le nez, la bouche et le menton. Quand l'entraîneur pratique sur la patinoire/halle de curling/piste de glace avec son groupe ou son athlète, il est alors autorisé à le retirer. C'est le seul moment où il peut le faire.

3- Distanciation physique

Une distanciation physique d'au moins 1 mètre doit être respectée en tout temps (hors entraînements et compétition).

Gardez vos distances.

4- Événements sociaux

En raison de la situation actuelle et jusqu'à nouvel ordre, les événements sociaux n'auront pas lieu pendant les événements de la FFSG :

- Réception d'ouverture
- Le dîner des officiels et des juges
- Banquet de clôture
- Excursions organisées

5- Équipe sanitaire / désinfection

Le comité d'organisation est prié de former une équipe qui s'occupe du plan de nettoyage et de désinfection.

- Briefings quotidiens recommandés
- Liste de contrôle des emplacements ou éléments à établir et à partager quotidiennement avec l'équipe de coordination des événements de la FFSG et/ou un membre de la commission médicale de la FFSG
- Nettoyez fréquemment les zones de contact élevé tout au long de la journée et les installations utilisées en général deux fois par jour.

6- Dossier d'informations Covid-19

Le comité organisateur doit fournir les informations concernant ses mesures Covid-19 pour l'événement, incluant :

- les coordonnées du responsable Covid-19 nommé par la référente Covid-19
- les procédures d'arrivée et les restrictions
- le protocole à suivre si une personne présente des symptômes ou un test positif
- l'application « StopCovid » peut être téléchargée. Elle est destinée à avertir d'une éventuelle transmission avec une personne infectée

Ces informations doivent être partagées avec tous les participants à l'événement (les équipes sportives, les officiels, les bénévoles, les invités, les prestataires de services, les spectateurs, les médias, etc.) avant l'événement (e-mail, communication via le site, fiches, etc.)

F. TRANSPORT OFFICIEL

Les directives suivantes doivent être mises en œuvre :

- Les personnes qui montent à bord de la navette de l'événement doivent porter un masque (la signalisation sur le bus doit l'indiquer).
- Laissez une place vide à côté d'une personne (sauf si vous faites partie de la même équipe qui s'est entraînée et isolée ensemble).
- En plus du masque, le chauffeur de bus doit porter des gants lors du chargement ou déchargement des bagages.
- Désinfectant pour les mains à l'entrée / sortie d'autobus.

G. ACCREDITATIONS

- Le point de contrôle médical doit être organisé avant d'entrer dans le bureau pour la procédure d'accréditation. Le comité d'organisation doit aménager une zone séparée avant le bureau d'accréditation pour le contrôle médical, y compris quelques places assises. Il y aura un contrôle de la température corporelle avec des thermomètres sans contact.
- L'accréditation ne sera accordée qu'aux personnes qui ont rempli le questionnaire de santé et qui, au moment de l'accréditation, n'ont AUCUN signe ou symptôme de maladie.
- L'accès et le nombre de personnes entrant dans le bureau d'accréditation seront réglementés en fonction de la taille de la salle.
- Toutes les accréditations doivent être préparées avant l'arrivée des participants, si possible.
- Pour chaque accréditation nouvelle ou supplémentaire, le coordonnateur de l'événement de la FFSG doit être contacté pour autorisation.
- Si une personne accréditée ne suit pas les procédures de prévention établies pour le COVID-19, son accréditation sera retirée par le coordonnateur de l'événement de la FFSG et elle devra quitter les lieux immédiatement.

Il est fortement recommandé que chaque participant à l'événement ait un résultat de test Covid-19 négatif récent.

- Il est recommandé de venir muni de son propre stylo.

H. SUR LE LIEU DE L'ÉVÈNEMENT

- La capacité d'accueil de la patinoire/halle de curling/piste de glace et du vestiaire est proposée à 80% de la fréquence maximale instantanée classique (FMI).
- L'équipement ou l'établissement doit être entretenu et désinfecté par le gestionnaire de l'établissement.
- La fiche « les gestes barrières - Sports de Glace » sera affichée sur le site et dans tous les axes de passage des usagers.
- Identifiez clairement les portes d'entrée et de sortie.
- Affichez des marques de distanciation physique sur le sol, notamment pour les files d'attente.
- Tous les espaces du site doivent être organisés de façon à ce que la distance physique puisse être respectée.
- Fermez des zones, au besoin, pour maintenir la distance physique.
- Dans toutes les zones accréditées (athlètes, VIP, médias, espaces de travail...), des désinfectants pour les mains à base d'alcool doivent être fournis.
- Les portes et fenêtres des pièces doivent rester ouvertes si possible pour créer une ventilation d'air frais et éviter l'utilisation trop fréquente des poignées.
- Les participants doivent suivre toute la signalétique et les instructions pour le stationnement, l'arrivée, l'entrée et la sortie de l'établissement, la circulation dans le bâtiment, les zones d'échauffement et la zone d'entraînement (glace). Ils doivent aussi veiller à ne pas échanger leurs bouteilles d'eau.
- Caisses/billetterie : favoriser la vente de billets d'entrée en ligne ou par un distributeur automatique pour éviter les files d'attente devant l'établissement lors des pics de fréquentation.
Privilégier le paiement par carte bancaire sans contact.
- Il est fortement recommandé de constituer une liste nominative horodatée du public accueilli.

1. Skating Lounge

- La distanciation physique doit être respectée dans le salon.
- Il est conseillé de ne pas avoir de meubles (sièges / tables) dans le salon pour éviter que des invités restent trop longtemps dans la pièce.
- L'utilisation de masques est obligatoire dans le salon.
- Pour tout service de restauration, les paniers repas ou les plats à emporter sont recommandés. Si un buffet est proposé, un membre du personnel du CO servira la nourriture car aucun libre-service ne sera autorisé.

2. Salles de réception

Toutes les salles de réception doivent être suffisamment grandes pour maintenir une distanciation physique.

- Un désinfectant pour les mains ou un évier avec du savon liquide doit être disponible dans chaque pièce.
- Les tables et les chaises doivent être placées de manière à garantir une distanciation physique entre les espaces de travail.

3. Salles médicales

- La salle médicale et de premiers secours sera définie et contrôlée selon le protocole établi par le médecin du comité d'organisation.
- Ce protocole doit être conforme aux réglementations locales des autorités sanitaires publiques.

4. Poste de contrôle anti-dopage

- Le protocole du poste de contrôle anti-dopage est défini par la commission médicale de la FFSG conformément aux directives COVID-19 de l'AFLD.

5. Médias, salle de presse et salle de conférence

- L'accréditation des médias doit être préparée à l'avance.
- Les représentants des médias doivent passer par le même processus que le reste des groupes accrédités.
- Les masques doivent toujours être portés dans la salle de presse, la salle de conférence, les positions photo et la zone mixte.
- Les représentants des médias accrédités doivent être limités, en tenant compte de la distanciation physique et de l'espace disponible.
- La salle de presse, la salle de conférence et la salle de tirage au sort doivent être préparées avec au moins 1 mètre entre les sièges.

6. Zone mixte

- Une délimitation claire doit être tracée sur le sol, de sorte que les patineurs restent toujours à au moins 1 mètre des médias. Différents micros doivent être utilisés, un pour le journaliste et un pour le patineur. Le micro du ou des patineur(s) doit être désinfecté après chaque interview.
- Le même principe doit s'appliquer en cas d'entretiens individuels.
- Une signalisation claire indiquant l'obligation de porter un masque doit être placée à l'entrée de la zone mixte.

7. Zone de compétition

- La zone de compétition est l'ensemble de la zone entourant la piste de glace.
- Les zones d'attente doivent être clairement identifiées par des panneaux ou des marquages au sol près des entrées sur la glace.
- Une conduite inappropriée entraînera le retrait de l'accréditation par le coordonnateur de l'événement de la FFSG.
- Une accréditation supplémentaire sur la zone de compétition peut être utilisée pour limiter le nombre de personnes y ayant accès.
- Tribunes (sièges pour les équipes, l'ISU, les VIP, la presse) : quand vous vous trouvez en tribune, gardez les distances recommandées, sauf si vous vivez ensemble. Une distance minimale d'un siège doit être laissée entre les sièges occupés par chaque personne ou chaque groupe de moins de dix personnes venant ensemble ou ayant réservé ensemble.

8. Entraînement

- La distanciation physique entre les athlètes et les groupes d'entraînement doit être respectée pendant les périodes de repos.
- La distanciation physique entre les athlètes doit être respectée au mieux pendant l'échauffement et l'entraînement.
- Les entraîneurs doivent porter des masques faciaux et respecter la distance physique avec les autres personnes lorsqu'ils sont dans la même zone.
- Pour l'entraînement en salle de musculation, si possible, le nombre maximum de personnes autorisées en même temps doit respecter les règles locales en fonction de la taille de la salle de musculation et une distanciation physique d'au moins 2 mètres doit s'appliquer.

Vestiaire :

Les patineurs devront déjà porter des vêtements de sport appropriés pour s'échauffer avant de se rendre à la patinoire/halle de curling/piste de glace afin de commencer leur échauffement hors glace dès leur arrivée. Dans ce cas, le vestiaire ne doit être utilisé que pour déposer les sacs/costumes et libéré immédiatement après.

- Un contrôle d'accès doit être mis en place pour limiter le nombre de personnes entrant dans le vestiaire
- Un accès prioritaire est accordé aux patineurs montant bientôt sur la glace
- Réduire le temps passé dans le vestiaire à son minimum
- Les patineurs doivent être encouragés par le CO à nettoyer l'espace utilisé/qu'ils vont utiliser dans le vestiaire avant et après son utilisation (y compris le banc, la chaise, les cintres, etc.).
- Le CO doit fournir du gel désinfectant et des serviettes en papier
- Le patineur ne doit laisser aucun effet personnel dans le vestiaire après la fin de sa compétition / son entraînement
- La porte du vestiaire doit rester ouverte. Dans ce cas, le CO doit en obstruer la vue

I.SALLE MÉDICALE

- En plus du planning médical, les informations concernant le Covid-19 doivent être affichées et présentées par le médecin-chef sur place et/ou un représentant de la FFSG.
- La salle doit être préparée avec au moins 1 mètre entre les sièges et les rangées de sièges.
- Le port d'un masque est obligatoire pendant les interventions médicales et dans la salle médicale.

Service kiné :

Le CO doit fournir un service kiné en accord avec l'autorité de santé publique du pays-hôte.

Le CO doit proposer une salle séparée à la patinoire/halle de curling/piste de glace pour le service kiné à destination du personnel médical de l'équipe :

- le CO doit fournir des désinfectants pour les mains/procéder à une désinfection dans la salle
- le CO doit fournir des serviettes en papier
- les utilisateurs de la salle doivent nettoyer l'espace et le matériel dont ils se servent avant et après leur utilisation

J. HÔTEL / HÉBERGEMENT

Tous les participants à l'événement doivent éviter d'utiliser la salle de remise en forme, la piscine ou tout autre espace hôtelier qui est couramment utilisé par d'autres clients. Si ceux-ci doivent être utilisés, veuillez vous assurer que toutes les mesures d'hygiène soient soigneusement suivies.

1. Chambre

La politique de partage des chambres d'hôtel suivra les principes existants de la FFSG.

2. Salle à manger / Restaurant

- La distanciation physique doit être respectée dans la salle à manger.
- Les tables des équipes doivent être disposées d'une certaine manière. Cette disposition doit tout le temps être respectée par les équipes.
- Un contrôle d'accès doit être en place pour contrôler le nombre de personnes entrant dans la salle à manger. Seul le buffet servi sera disponible; pas de buffet en libre-service.
- Les invités ne doivent pas rester longtemps dans la salle à manger et venir uniquement pour prendre leur repas. Une fois qu'ils auront terminé, ils quitteront la pièce.
- En fonction de la durée de l'événement, il est recommandé au CO de fournir des boissons individuelles et des boîtes repas pour chaque juge au lieu d'un buffet ouvert dans la salle des juges.

K. CEREMONIES

1. Cérémonie d'ouverture

Des cérémonies d'ouverture sur glace pourraient avoir lieu si toutes les exigences sanitaires étaient respectées. Cette option doit être convenue entre l'hôte et la FFSG au cas par cas.

2. Cérémonie de remise des prix

- Les cérémonies de remise des prix, sur glace ou hors glace, respecteront la distanciation physique de 1 mètre
- Pas de poignée de main ni de câlin entre les médaillés et / ou les remettants de prix.

- Les médailles sont présentées sur un plateau par le représentant de la FFSG ou un autre délégué. Le sportif mettra la médaille autour de son cou tout seul.
- La même procédure doit être suivie pour la remise des fleurs.
- Un nombre réduit de personnes devrait être prévu pour les cérémonies des médailles
- Les patineurs doivent rester sur leur podium individuel jusqu'à la fin de la cérémonie.
- Toutes les dispositions relatives aux cérémonies de remise des prix et à la mise en place du podium doivent être discutées et approuvées par le coordonnateur de l'événement de la FFSG.

L. BÉNÉVOLES

Les volontaires doivent passer par la procédure de contrôle médical et d'accréditation comme les équipes, les officiels et les médias devront le faire. Les organisateurs sont invités à mettre en place une distribution séparée pour les accréditations des volontaires. Les documents requis (questionnaire médical de santé, dispense, etc.) doivent être remplis par chaque volontaire.

Sur le site, les volontaires doivent toujours porter un masque et doivent être informés de toutes les mesures d'hygiène par les organisateurs.

M. OFFICIELS D'ARBITRAGE

1. Recommandations applicables à toutes les disciplines

Généralités :

- Respect des gestes barrières préconisés par le Ministère de la Santé : distance de sécurité, port du masque chirurgical ou en tissu au minimum en intérieur, pas d'embrassade ou de serrage de main, utilisation de gel hydroalcoolique
- Apport par les officiels d'arbitrage de leur matériel personnel autant que faire se peut pour limiter les passages d'objets d'une personne à l'autre, et notamment de leurs couvertures ou plaid.
- Apport par les officiels d'arbitrage de leur masque et d'une réserve personnelle de gel
- Fourniture par le club organisateur ou par la CSN selon les compétitions de réserves de gel hydroalcoolique et de lingettes désinfectantes dans les salles communes et la table des officiels d'arbitrage
- Identification, par les organisateurs, de tous les bénévoles qui gravitent autour des officiels d'arbitrage et qui nécessiteraient d'avoir les mêmes protections.

- Un officiel d'arbitrage présentant des symptômes avant le début de la compétition doit se décommander ; fièvre, toux sèche prolongée, perte d'odorat ou de goût, essoufflement inhabituel, une douleur dans la poitrine, des maux de tête persistant, des courbatures, une diarrhée profuse
- Il serait souhaitable de faire signer, une fois pour toute la durée de l'épisode sanitaire, une déclaration de reconnaissance de risque. Ceci afin de sensibiliser les équipes, et de leur montrer que les instances en ont bien conscience et agissent en conséquence.

Repas :

- Favoriser les repas individuels type plateaux repas, et les bouteilles d'eau individuelles
- Si restaurant, opter pour des tables de petite taille plutôt que des grandes tablées
- Éviter les buffets mais, si cela est inévitable, faire en sorte que le service soit assuré par une seule personne pour éviter la manipulation des couverts.

Hébergement :

- Favoriser, quand cela est possible, l'hébergement des officiels d'arbitrage au plus près de la patinoire afin que les transferts se fassent le plus possible à pied.

Transferts :

- Si navette nécessaire, limiter le nombre de personnes par voiture, rouler les fenêtres ouvertes et porter le masque.

Réunions et séminaires :

- Ne pas surcharger les salles en respectant la distance de sécurité d'un mètre
- Faire des réunions fenêtres ouvertes quand celles-ci existent
- Mettre en place un schéma de déplacement quand deux accès sont possibles.

- Inviter les arbitres et contrôleurs à assurer leurs tables rondes ou débriefing par voie de visioconférence dans les 48h post-compétition.
- Sélectionner les participants aux réunions au strict minimum nécessaire (corps arbitral, participants et capitaines d'équipes)

Les remises de récompenses :

- Limiter le nombre d'officiels d'arbitrage intervenant à un seul
- Accepter un droit de retrait aux officiels d'arbitrage présentant un facteur de risque
- Ne mettre sur la glace que les 3 premières places (à l'instar des compétitions internationales)
- Éviter les podiums avec toute une équipe (ballet, patinage synchronisé, groupe de patineurs d'un même club dans le cadre d'une compétition par équipe type Championnats de France des Club) et favoriser les podiums avec le seul capitaine d'équipe
- Pour les autres, opter pour une remise des récompenses directement à leur club ou entraîneur qui fera la distribution une fois revenu à domicile
- Éviter les remises de récompense hors-glace qui font des concentrations importantes dans le hall de la patinoire. En tenir compte lors de l'élaboration du planning.

Les salles de repos utilisées par les officiels d'arbitrage et de compétition :

- Assurer le nettoyage des tables 2 fois dans la journée, (responsabilité du club organisateur)
- Privilégier les bouteilles d'eau individuelles
- Éviter les thermos et autre bouilloire, sauf s'ils sont manipulés par une seule personne.
- Éviter que les officiels d'arbitrage y restent toute la journée quand ils ont fini leur service
- Insister sur la nécessité d'utiliser le gel avant et après toute manipulation d'objet dans la salle.
- Maintien des fenêtres ouvertes si elles existent

2. Recommandations spécifiques au ballet sur glace

- Assurer le nettoyage par les officiels d'arbitrage avant et après utilisation des tablettes qui leur sont remises en début de compétition
- Respecter la règle d'une tablette par juge et par compétition sans échange de tablettes
- Respecter la distance d'un mètre entre les officiels d'arbitrage
- Assurer le nettoyage de la table en début et fin de compétition (responsabilité du club organisateur)

Note : créer une notice de nettoyage à insérer dans les pochettes des officiels d'arbitrage

3. Recommandations spécifiques au curling

Il faut que les officiels d'arbitrage s'assurent :

- Du bon nettoyage des pierres avant la compétition, entre chaque match, et à la fin de la compétition
- Que chaque joueur s'occupe de ses propres pierres d'une façon générale
- Que la mise en place de la pierre, assurée par un partenaire, le soit avec gel avant et après manipulation de la pierre par ledit partenaire
- Que la réunion de début (team meeting) soit limitée aux capitaines d'équipe, et dans un lieu ouvert
- Que le fair play se fasse sans contact et plus généralement que les marques de respects et les traditions soient adaptées à une absence de contact physique

4. Recommandations spécifiques aux disciplines d'expression

- Responsabilisation des officiels d'arbitrage avec vidage et nettoyage à la lingette du poste de travail et des outils communs à la fin de leur service. Le juge-arbitre doit insister sur ce point pendant la réunion pré-segment, et donner une notice de nettoyage à mettre dans la pochette des juges.
- Assurer 2 nettoyages plus poussés dans la journée : les tables sont de la responsabilité du club organisateur, le matériel informatique est de la responsabilité du fournisseur mais les officiels d'arbitrage sont encouragés à prêter main forte aux équipes sur la base du volontariat. Si possible à anticiper avant la compétition par le juge-arbitre au moment où il donne les horaires de ces réunions.
- Respecter la règle d'écartement d'un mètre minimum pour l'ensemble du jury
- Port de masque chirurgical ou en tissu pour les juges
- Recommandation d'un port d'un masque plus protecteur pour le panel technique, type FFP2 ou supérieur
- Si possible, respecter l'écart d'un mètre pour les membres du panel technique. Les clubs organisateurs qui seraient possesseurs de plexiglass peuvent en disposer entre les officiels d'arbitrage du panel technique, ce qui serait la situation la plus protectrice. Au minimum il faut diviser le panel technique sur les 2 écrans : un écran pour les 2 spécialistes techniques et un autre pour le contrôleur technique et l'opérateur de données (« data »).
- Limiter la rotation des casques dans le panel : idéalement il faudrait 2 jeux complets (12)
- Supprimer les bonnettes des casques
- Limiter les échanges de feuilles en reprenant la règle d'une pochette par officiel d'arbitrage. Les bannettes étant risquées, les feuilles de jugement par patineur/couple/équipe précédent(e) doivent être retournées au sol ou sur la table. Les bannettes prévues par la règle ISU 1540 doivent être supprimées.
- Les protocoles sont signés par les juges-arbitres et par les contrôleurs techniques avec leur propre stylo
- Favoriser les plannings avec plages de jugement en continue pour limiter les rotations

Note : créer une notice de nettoyage à insérer dans les pochettes des officiels d'arbitrage

5. Recommandations spécifiques aux sports extrêmes

- Identifier tous les intervenants en amont, et leur appliquer les mêmes protections que les officiels d'arbitrage
- Placer le jury là où le risque est moins élevé, donc éviter le milieu de piste en séance publique dans les battles notamment
- Isoler le jury par des plexiglass quand cela est nécessaire (la CSN est équipée)
- Désinfecter à la lingette les éléments touchés par les patineurs, baril aussi souvent que nécessaire
- Fournir aux ramasseurs du gel hydroalcoolique à proximité afin qu'ils l'utilisent avant et après chaque manipulation d'objet

6. Recommandations spécifiques au patinage de vitesse

- Une identification en amont des bénévoles et officiels de compétitions exposés avec sensibilisation au risque COVID et application des mêmes mesures que pour les officiels d'arbitrage
- Nomination d'un référent covid par le club organisateur qui vérifiera le bon respect des précautions
- Désinfection régulière du pistolet de départ électronique
- Désinfection régulière des plots et du matériel servant à réparer la glace à la lingette pour la protection des traceurs de pistes
- Demander aux traceurs de pistes de ne pas porter de gants, et d'utiliser régulièrement le gel hydroalcoolique que l'organisateur devra leur mettre à disposition au plus près de leur lieu d'exercice

N. POLITIQUE DE RAPPORT ET PLAN D'ACTION EN CAS DE MALADIE DU PARTICIPANT

Le comité d'organisation doit élaborer un plan d'action et une politique de rapport (ce qui sera fait et comment se comporter en cas de symptômes d'un participant à l'événement) avec l'autorité de santé publique, le service médical de l'évènement,

l'équipe de coordination des événements de la FFSG et la commission médicale de la FFSG. Cette politique et ce plan doivent être clairement communiqués à tous les participants à l'événement en amont et sur place.

Le responsable Covid-19 désigné doivent avoir un contact direct avec les autorités de santé publique pour aider les équipes et les autres participants le plus rapidement possible à obtenir les soins médicaux et, si nécessaire, les tests Covid-19.

En règle générale, si un participant à l'événement ressent des symptômes du Covid-19, il doit immédiatement informer par le responsable Covid-19 du CO et/ou les services médicaux locaux. La personne concernée sera isolée et la procédure de suivi sera donnée par l'autorité sanitaire locale.

La FFSG travaillera sur une stratégie de communication si un cas positif de Covid-19 était découvert. La discrétion et le respect de la vie privée de la (les) personne(s) sont prioritaires tout comme le devoir d'informer les autres participants à l'événement sur la situation.